

COVID-19

# TESTS RAPIDES ANTIGÉNIQUES



PRISE  
EN CHARGE  
À 100%



RÉSULTATS  
EN 20 MINUTES

**croix-rouge française**

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



BIOGYNE

**juste à temps**

**A J A N**

ajm.io

Juste un test

# JE VIENS D'AVOIR LE RÉSULTAT DE MON TEST DE DÉPISTAGE

## Si mon résultat est positif

### → JE M'ISOLE IMMÉDIATEMENT

L'isolement doit durer **7 jours à compter des premiers symptômes**. En cas de température au 7<sup>e</sup> jour, il convient d'attendre 48h supplémentaires après la disparition de la fièvre pour terminer son isolement.

La fin de la période d'isolement doit s'accompagner, durant les 7 jours pleins suivants, du **port du masque chirurgical et du strict respect des mesures barrières et de la distanciation physique**. Il convient d'éviter tout rassemblement et contact à risque. **Pour les cas confirmés asymptomatiques, l'isolement de 7 jours pleins débutera à partir du jour du prélèvement positif**. En cas de survenue de symptômes, il convient de prévenir son médecin-traitant. La période d'isolement devra par ailleurs être rallongée de 7 jours à partir de la date d'apparition des symptômes. En cas de température au 7<sup>e</sup> jour, il convient d'attendre 48 h supplémentaires après la disparition de la fièvre pour terminer son isolement.

### → JE CONTACTE UN MÉDECIN

En cas d'apparition ou d'aggravation des symptômes je contacte un médecin. **Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15** (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

### → J'IDENTIFIE LES PERSONNES AVEC QUI J'AI ÉTÉ EN CONTACT

Je suis **contacté dans les 24h par l'Assurance Maladie ou par l'Agence Régionale de Santé** pour identifier toutes les autres personnes que j'aurais pu contaminer, au-delà de mon foyer.

## Si mon résultat est négatif

### → SI VOUS AVEZ 65 ANS OU PLUS ET QUE VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES

Il est nécessaire de faire un TEST RT-PCR de contrôle.

### → SI VOUS PRESENTEZ AU MOINS UN FACTEUR DE RISQUE DE FORME SEVERE ET QUE VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES

Il est nécessaire de faire un TEST RT-PCR de contrôle.

### → SI VOUS AVEZ MALGRÉ TOUT DES SYMPTÔMES :

votre médecin pourra, sur la base de son évaluation clinique, prescrire un nouveau test RT-PCR ou PCR-LAMP.

### → SI VOUS N'AVEZ AUCUN SYMPTÔME :

il n'y a pas lieu de confirmer votre résultat par un nouveau test RT-PCR.

Je continue de me protéger et de protéger mon entourage en appliquant rigoureusement les mesures barrières et je connais les premiers signes de la maladie pour les identifier rapidement.



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

**0 800 130 000 (appel gratuit)**